

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 et Article R. 2121-7 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ se réunira en séance publique, le :

Vendredi 5 juin 2026 à 18 h 30
A la Mairie – Salle du Conseil municipal

Fait à LA TRINITÉ, le 29 mai 2026.

Le Maire,

Ladislav Polski.



Ordre du jour

DELIBERATIONS

Administration

1 - Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 - désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux